

DISPOSITIF SPECIFIQUE DEDIE AUX ETUDIANTS BOURSIERS N'AYANT PAS DE GARANT

Prêt dédié aux étudiants majeurs, boursiers d'Etat Français ET de la conférence des grandes écoles référencées sur ce site <https://www.cge.asso.fr/>

Le dispositif est limité à 20 M€ en 2021 pour l'ensemble des prêts étudiants sans garant.

Prêt à 0.89% jusqu'à 20 000€ sur une durée de 96 mois maximum (période de différé inclus jusqu'à 60 mois max)

Conditions : ne pas détenir de prêt étudiant (hors prelib campus)

Document à fournir : carte étudiant en cours de validité ou attestation de scolarité + notification d'attribution conditionnelle ou définitive de bourse